

Ecole Maternelle des Coteaux

Directrice : Madame Hamon

La rentrée s'est bien passée, les effectifs sont stables, en légère baisse : La maternelle accueille 181 élèves, ce qui donne une moyenne de 26 élèves par classe.

Nous souhaitons la bienvenue à Armelle Boukhedid qui prend en charge la classe n° 7

Cantine : elle est victime de son succès : jusqu'à 125 élèves déjeunent dans cette cantine qui a une capacité totale de 120 places. Les repas se font échelonnés : les plus petits à 11h30, les moyens à 11h40 et les grands à 11h50. Les mamans qui ne travaillent pas peuvent inscrire leur enfants à la cantine une fois par semaine.

	Enseignants	Effectif
Classe 1 Grands	Marie Dominique Rabelle (aidée par Lorette Paulin)	27
Classe 2 Grands	Marthe Caussin (aidées par Chantal Wagner)	27
Classe 3 Moyens/grands	Marina Teixera (aidée par Agnès Denouale)	25
Classe 4 Petits/moyens	Dominique Ruby (aidée par Corinne Tomasino)	25
Classe 5 Petits	Catherine Grelley (aidée par Hélène Navatier)	24
Classe 6 Petits	Madame Hamon et Nathalie Pham-Miclot le vendredi (aidées par Naima Douissi)	26
Classe 7	Armelle Boukhedid (aidée par Nathalie Shogoolou)	27

Comment joindre l'école :

Aux heures d'ouverture : 01 46 02 41 62 (hall)

Madame Hamon : 01 46 02 36 47

Disponible notamment le vendredi

Travaux de la ZAC

Cette année voit le début du chantier Cogedim de la ZAC des Coteaux, avec la construction de plusieurs immeubles, qui nécessite la présence de plusieurs grues, certaines très proches de la maternelle. Ces travaux doivent durer 21 mois (jusqu'au 3^e trimestre 2007). Pendant les travaux, tout doit être fait pour assurer la sécurité des enfants. La PEEP a été et reste très vigilante (intervention auprès de la Cogedim, notamment pour que les chargement des grues ne soient jamais au-dessus de l'école ou de la cour) mais il ne faut pas hésiter à nous signaler tout dysfonctionnement : nous avertirons la Cogedim et la Mairie.

Une portion de la cour (au fond) a été neutralisée afin d'assurer la sécurité des enfants.

Activités proposées à l'école Maternelle

Les Choristes : la Maternelle poursuit son projet d'école : il est consacré cette année encore à la musique. Sophie Chagnolot anime une fois par semaine pendant $\frac{3}{4}$ d'heure un atelier d'éveil musical (chant et utilisation d'instruments à percussion) pour les enfants des 2 grandes sections. Ils participent avec leurs aînés de l'élémentaire au spectacle de fin d'année.

La Bibliothèque : créée à l'occasion du premier projet d'école de la Maternelle des Coteaux, la bibliothèque dispose de près de 600 livres.

Toutocoto : La fête du quartier avec bric à brac dans la rue devrait avoir lieu le 1er avril : ce n'est pas un poisson d'avril mais ce sera l'occasion pour nos enfants de défiler dans le quartier avec des costumes toujours inventifs...

Kermesse : Depuis plusieurs années la kermesse clôt l'année scolaire avec succès et bonheur. Elle est organisée par les parents et **demande la mobilisation de tous**, notamment pour se relayer aux stands de jeux

Collecte de jouets : comme chaque année, les associations de parents d'élèves organisent une collecte de jouets dans les semaines précédant Noël, au profit d'enfants défavorisés.

Garderie : Depuis la rentrée le personnel doit avoir le diplôme BAFA (80% du personnel doit être diplômé pour l'ensemble de la ville de St Cloud).

Il y a désormais une personne référente pour la garderie (responsable des inscriptions, présent jusqu'à la fin de la garderie...) qui remplace à ce poste la directrice de l'école.

Vous aussi, participez à la vie de l'école !

- **Lien avec l'école** : un cahier de correspondance est remis à chaque élève ; ce cahier a pour but de nous informer sur les activités de la classe de nos enfants et des besoins. Nous devons le signer à chaque fois qu'une information nous est donnée.
- **Les parents peuvent venir déjeuner à la cantine...** et se rendre compte par eux-mêmes des difficultés (ou non !) de leurs enfants.
- **Allergie alimentaire** : votre enfant est allergique ? Demandez à la mairie le document spécial prévu à cet effet. A la cantine, tout le personnel concerné est informé, il existe un micro ondes prévu pour réchauffer les repas des enfants (apportés par eux...) et un kit d'intervention d'urgence. Il est important de rappeler que les enseignants n'ont pas le droit de donner de médicaments aux enfants même avec une ordonnance d'un médecin.
- **Rythme scolaire** : le fait de travailler (ou pas) le samedi sera revu et voté par les parents en 2006.
- **Les Sorties** : elles sont prévues toute l'année pour l'ensemble des classes, un besoin sérieux d'accompagnateurs se fait sentir chaque année ; nous rappelons que les papas, grands parents, « jeunes filles » (de plus de 18 ans) sont les bienvenus ; il faut obligatoirement un accompagnateur pour 7 enfants.

Gros plan sur le Plan d'aide à la lecture :

Il permet aux grands de se familiariser avec la lecture de participer en petits groupes à la création de nouveaux récits ; il a lieu 2 fois par semaine avec une présence obligatoire le mercredi matin et à un interclasse de midi après la cantine.